

CHAMPIONNAT INTERFAC DE FOOTBALL EN SALLE
Annexe au règlement - 27.01.2012

A PRESENTER AVANT LE MATCH :

Dorénavant, avant le match, chaque joueur devra présenter à l'arbitre **sa carte R.C.A.E. et sa carte d'identité**. Sont également acceptés en remplacement de la carte d'identité : permis de conduire, passeport, attestation de perte de carte d'identité avec photo estampillée, certificat d'inscription au registre des étrangers.

Le joueur qui ne pourra fournir ces 2 documents ne pourra pas prendre part au jeu.

REGLES DU JEU

Ci-dessous, quelques règles de base à respecter.

NB : la totalité des « règles de jeu » se trouvent sur le site web de la Ligue Francophone de Football en salle : <http://www.lffs-liege.be/reglements.htm> - lien « règles du jeu ».

1. REPLACEMENTS DE JOUEURS :

- Le **remplacement** doit s'effectuer **dans la zone de remplacement** : 3 mètres de part et d'autre de la ligne médiane (entrée et sortie des joueurs). Ces 2 joueurs doivent se croiser à l'extérieur du terrain, jamais sur le terrain.
- **Remplacement du gardien** : toujours lors d'un arrêt de jeu et, important, après avoir prévenu l'arbitre.

2. FAUTES COUP FRANC DIRECT :

- **Se jeter à terre devant, derrière ou à côté d'un adversaire pour jouer le ballon** (sliding tackle)
ATTENTION : GROSSE FAUTE
- **Tout contact avec l'adversaire**
ATTENTION : les joueurs sentent un petit contact : l'arbitre doit le voir (moins évident). S'il ne l'a pas vu, il ne siffle pas. A ce moment, ne surtout pas se dire « on peut faire cela, donc j'y vais ! » ; cela entraînerait l'escalade du jeu dangereux (inutile).
- **Faute de main ou de bras (épaule également)**
ATTENTION : le contact du ballon doit être jugé volontaire par l'arbitre.
- **Pour que l'arbitre puisse accorder un coup franc, il faut qu'il ait vu la faute.** Le joueur sentira directement le contact avec l'adversaire mais l'arbitre ne l'aura pas nécessairement vu. La faute ne sera pas sifflée ; dans ce cas, ne pas s'énerver, cela arrive avec n'importe quel arbitre à tous les matchs.

3. Sur les mises en jeu : faute et rentrée en touche, les adversaires doivent se trouver à 5 m du ballon.

- L'avantage existe mais n'est pas obligatoire (appréciation de l'arbitre).

4. **REGLES DU GARDIEN DE BUT :**

- **Remise en jeu obligatoire à la main après sortie du ballon en ligne de but** (ceci n'est pas une action de jeu).
- **En cours de jeu dans sa moitié de terrain, dès que le gardien a touché le ballon** (pied ou main), ceci est une action de jeu, il a 5 secondes de possession de balle (après ce sera un coup franc direct).
- **Lorsque le ballon lui est donné volontairement par un partenaire** (sauf une rentrée en touche), le gardien ne peut pas le jouer des mains.
- **Lorsque le gardien a eu une action de jeu** (avoir touché la balle – pied ou main – alors que le ballon est en jeu dans sa moitié de terrain), il a droit à une nouvelle action de jeu seulement après :
 - a. un arrêt de jeu
 - b. que le ballon a franchi la ligne délimitant la moitié de terrain
 - c. que le ballon a été touché par un adversaire

Dans le camp adverse, le gardien n'est soumis à aucune de ces règles (il est considéré comme un simple joueur).

5. **SANCTIONS DISCIPLINAIRES : CARTE JAUNE ET CARTE ROUGE**

- **Carte jaune :** le joueur a fini le match et peut être remplacé.
Lors d'une 2^{ème} carte jaune pour un même joueur, celui-ci sera suspendu le match suivant prévu au calendrier au moment de la réception de la carte jaune. Attention, si le match est déplacé à une date ultérieure, le joueur sera quand même suspendu pour ce match.
- **Carte rouge :** le joueur a fini le match et ne peut pas être remplacé (on continue le match à 4 joueurs). Une carte rouge **entraîne minimum un match de suspension** (en fonction de la gravité des faits appréciée par l'arbitre et le secrétariat du R.C.A.E.).

EN CAS D'ACCIDENT :

Le joueur blessé lors d'une rencontre doit impérativement prévenir l'arbitre afin qu'il puisse en faire mention sur la feuille de match. La victime doit également demander à l'arbitre une déclaration d'accident. Sans la signature de l'arbitre sur ce document, la déclaration d'accident ne sera pas prise en compte.
